

Zeitschrift: Actes de la Société jurassienne d'émulation
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 45 (1940-41)

Artikel: Trois écrits pour une révolution
Autor: Walzer, Pierre-Olivier
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684944>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 16.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

TROIS ÉCRITS POUR UNE RÉVOLUTION

par Pierre-Olivier WALZER

I

Pierre Péquignat, Jeanne d'Arc et Mirabeau

De tous nos héros, Péquignat est le moins bavard. Il est retiré dans son silence comme un homme qui prie, et peut-être prie-t-il en effet. S'il prend la parole, il ressemble à Mirabeau, mais le plus souvent à Jeanne d'Arc. Sommé de comparaître devant le tribunal extraordinaire d'inquisition institué par Jean-Conrad pour poursuivre les paysans, Pierre Péquignat refuse, et on lui prête cette phrase : « Je tiens mon mandat du peuple et n'ai de compte à rendre qu'à celui-ci. » C'est d'un beau style révolutionnaire, sans doute un peu trop beau pour être authentique. On pense à Cambronne : « La garde meurt... » Quoi qu'il en soit, la plus illustre algarade de la Révolution : « Allez dire à votre maître... » ne contient pas autre chose que la phrase de notre commis et ne lui est supérieure que par le cliquetis des armes qu'on y entend qui sonne. Et la repartie de Péquignat figurerait au trésor de nos mots héroïques, pour peu qu'elle eût été prononcée dans des circonstances plus éclatantes.

Pierre Péquignat sait à peine écrire : Jeanne d'Arc aucunement. Malgré toutes les différences qu'on voudra, le procès de la sainte et le procès du héros, par bien des côtés, sont semblables. Il s'agit à chaque fois d'un innocent qui ne parvient pas à sauver son innocence de toutes les machineries de la parole. Contre l'un comme contre l'autre, les inquisiteurs tendent les obscurs filets de leur logique assaisonnée de textes, de codes et de procédures. Jeanne répond et la simplicité de ses réponses fait exploser la vérité toute pure. Qu'on relise les chroniques pour entendre répondre Pierre Péquignat : il n'ouvre pas la bouche. Ses historiens répètent de suite qu'il eut à répondre tant bien que mal — et il faut le croire, plus mal que bien — à 905 questions. Personne ne nous a donné, ne fût-ce qu'une, des 905 réponses. On n'a extrait

du procès que cet étonnant épisode où Péquignat, poussé à bout, menace ses juges « devant Dieu, à comparoir dans six semaines dès le lendemain de son trépas ». Et à ceux qui lui demandent qui lui a appris à en appeler au tribunal de Dieu, il répond : « C'est Notre-Dame des Ermites, à laquelle j'ai fait un vœu et le bon Dieu m'a donné cet avis », comme Jeanne d'Arc répond à Jean Beau-père : « Je le sais par saintes Catherine et Marguerite ». Et Jeanne elle-même menace ses juges : « Vous dites que vous êtes mon juge. Avisez-vous de ce que vous faites, car, en vérité, je suis envoyée de par Dieu, et vous vous mettez en grand danger ». Et ailleurs ne crie-t-elle pas à Cauchon : « Pourquoi j'en appelle de vous devant Dieu » ?

Dans les deux procès, on en vint à promettre la torture aux accusés. Jusque-là, leur courage est sans limite. Péquignat certifie par écrit, dit la 35^{me} accusation, qu'il mourra plutôt que d'être infidèle à son parti. Et Jeanne affirme : « J'aimerais mieux être tirée à quatre chevaux que de vous dire autre chose. » Plus tard pourtant, elle se rétracte : « J'aime mieux signer qu'être brûlée », et Péquignat, de même, excédé de ce long procès et craignant sans doute les supplices, avoue ce qu'on veut et demande pardon à son Altesse. Vaine rétractation, au reste, et vaine humiliation. Sur les places publiques, déjà les bûchers brûlent, et les quatre chevaux piaffent aux quatre coins de la rose.

Que leur veulent d'ailleurs ces bêtes et le clair regard de la flamme ? Dès maintenant, leur sacrifice est consommé et le dé que Pierre Péquignat a lancé devant ses juges, c'est sur un bien autre échiquier qu'il a roulé. La courbe de leur vie ne pouvait aboutir à plus prodigieuse purification. Heureuse Jeanne ! De droit, les cieux lui sont ouverts. Mais Pierre Péquignat n'est pas moins assuré de son destin. N'était-il pas une sorte d'apôtre, celui dont Riat pouvait dire — c'est dans *Quiquerez* — que s'il « avait voulu introduire une religion nouvelle, il y aurait réussi, tant on était content quand on le voyait » ? Peut-on rêver plus haut éloge ?

Voici qu'il s'est confessé avant de mourir et qu'il a demandé pardon à son Prince. Il a joué son dernier dé. On dira deux messes pour lui à Notre-Dame des Ermites : il a donné l'argent à une servante d'auberge.

II

Dialogue des morts

PIERRE PÉQUIGNAT, premier commis d'Ajoie

JACQUES-SIGISMOND DE REINACH-STEINBRUNN
Evêque de Bâle, Prince du Saint-Empire

Ce dialogue peut être joué devant un rideau rouge, baissé. On placerait à gauche, Jacques-Sigismond, en costume d'apparat. Derrière lui se tiendraient deux pages en satin blanc, l'un portant la crosse, l'autre, la mitre. Les pages sont immobiles pendant toute la scène. Pierre Péquignat est à droite. Il porte une culotte brune et un gilet de même couleur. Les bras de sa chemise sont blancs, comme on voit sur le tableau de Husson. Derrière lui et au-dessus de lui se tient le bourreau, sur une sorte d'estrade. Il a un habit tout rouge et collant, avec un bonnet à pointe. Ses mains et ses bras, jusqu'aux coudes, sont couverts par de grands gants noirs. Il tient un glaive ou une hache, la pointe fichée au sol. A genoux à côté de lui, il peut y avoir un confesseur.

JACQUES-SIGISMOND

Nous n'en aurons donc jamais fini avec toi, Pierre Péquignat?

PIERRE PÉQUIGNAT

Tant que le gouvernement sera le gouvernement, et tant que Pierre Péquignat sera Pierre Péquignat, vous n'en aurez pas fini avec moi, Votre Altesse. C'est l'alpha et l'oméga de notre destin d'être éternellement en face l'un de l'autre, vous, le Prince, moi, le peuple.

JACQUES-SIGISMOND

Eternellement, voilà un bien lourd vocabulaire!

PIERRE PÉQUIGNAT

Moins lourd, ô Prince, que les jugements de vos juges!

JACQUES-SIGISMOND

L'ironie n'a que faire dans notre procès, Péquignat. Nous appartenons tous les deux à l'histoire, pour toujours inséparables, et l'histoire nous juge. Il est significatif qu'il se soit trouvé deux hommes pour faire la chronique de ces événements auxquels nous fûmes mêlés, et qu'ils se soient toujours entendus sur les faits, mais jamais sur leur signification.

PIERRE PÉQUIGNAT

C'est là notre énigme aiguë, Prince. Vous étiez pour la justice toute pure: c'était votre droit. Vous faisiez le salut du pays par en haut, à la façon du géomètre, avec le compas de la logique et de l'intelligence. Mes paysans n'ont pas vu qu'il pouvait être profitable d'abandonner quelques aspects de la liberté pour embrasser la liberté elle-même. J'essayais, moi, de mettre au monde la conscience du peuple, d'accoucher la volonté du peuple. Je ne savais pas que le peuple fût sans volonté, et sans conscience. O ingrat pays! Et pourtant j'étais en toi comme en dehors de toutes les choses, comme le danseur dans sa danse.

JACQUES-SIGISMOND

Pierre Péquignat, héros du peuple!

PIERRE PÉQUIGNAT

Le peuple m'a appelé dans son extrême misère et j'ai entendu la plainte du peuple, qui a fait de moi son général et son homme admirable. Mais je ne le fus que par élection, jamais par goût. J'avais si bien machiné de me retirer d'entre les hommes que je n'aurais jamais cru trouver le temps d'être héroïque. Et somme toute, si j'ai été réduit à la gloire, c'est malgré moi. J'étais fait pour semer mon grain et pour prier Notre-Dame. Il a fallu qu'une toute jeune révolution vînt se jeter dans mes bras. Décidément, mon destin n'a pas eu de chance avec moi.

JACQUES-SIGISMOND

J'ai pensé t'aider d'abord. J'ai rêvé un moment de te pardonner, à toi, et aux autres.

PIERRE PÉQUIGNAT

En effet, qui l'eût dit que vous fussiez si près de vouloir notre perte, Prince, quand vous écriviez à LL. EE. de Berne que vous n'étiez prêt à agir contre « vos remuants sujets », qu'avec la fermeté d'un père du peuple? Dieu! quel père vous fûtes pour nous, Jacques-Sigismond. Et LL. EE. vous répondraient par de charmants euphémismes, avoir « trouvées que les dits 33 Villages du pays d'ajoie, se sont fort oubliées, en se soustraisants de L'obéissance et de la Soumission, envers leur Légitime Souverain... »

JACQUES-SIGISMOND

Et je n'ai pas craint de me répéter, quand j'écrivais: « ...que nous pensions user d'une modération paternelle envers nos sujets,

comme on le sait suffisamment partout... » Eussé-je écrit « comme on le sait suffisamment partout », si mes intentions n'eussent été pures ?

PIERRE PÉQUIGNAT

Si pures que le sang le plus pur en a coulé.

JACQUES-SIGISMOND

C'est qu'entre temps j'avais relu mon Machiavel : « Quand il s'agit de contenir ses sujets dans le devoir, on ne doit pas se mettre en peine du reproche de cruauté, d'autant qu'à la fin le Prince se trouvera avoir été plus humain, en faisant un petit nombre d'exemples nécessaires, que ceux, qui, par trop d'indulgence, encouragent des désordres qui entraînent avec eux le meurtre et le brigandage ».

PIERRE PÉQUIGNAT

Votre Altesse n'avait-elle donc d'ambition que de se faire craindre ?

JACQUES-SIGISMOND

Que me restait-il, je te le demande ? Y avait-il une once d'amour inemployée que le peuple ne te portât ?

PIERRE PÉQUIGNAT

Il faut croire que le peuple s'entend à dissimuler ses amours. J'ai traversé toute la ville le 31 octobre 1740, dans le petit matin pâle d'une veille de Toussaint, marchant à la mort, entouré des gens d'armes de France, habillés de blanc et de rouge. Personne n'a rien dit. C'était comme si je mourais pour une cause follement inouïe, à quoi personne n'entendait rien. C'était pourtant pour eux que je donnais ma tête et mes quatre membres. Mais pas un signe de tête, pas un signe d'amour. J'ai pesé tout le poids de l'indifférence et de l'incompréhension craintive. Pas une bouche ne s'est ouverte.

JACQUES-SIGISMOND

Le peuple n'a jamais rien à dire à ceux qui meurent pour lui. Ce n'est que cent ans plus tard qu'ils retrouvent la langue qu'ils avaient perdue. Mais alors, « tendez vos rouges tabliers » : les discours ne cessent de pleuvoir, en trois points.

PIERRE PÉQUIGNAT

(avec une révérence au peuple) Merci pour les discours.

JACQUES-SIGISMOND

Vois-tu, Pierre Péquignat, au fond le peuple est toujours aux genoux du plus fort. Regarde-les donc aujourd’hui : les voilà tout prêts à me donner raison. Il n’y a jamais eu qu’une vraie révolution qui ait vraiment réussi. Elle a été noyée dans tant de sang qu’elle a dégoûté tout le monde. Ils sont donc revenus à l’obéissance. On leur persuade que la première vertu du citoyen est d’obéir, et non seulement la première vertu, mais la première joie. Aussi obéissent-ils tous avec joie, jusqu’à la mort, sur tous les champs de bataille.

PIERRE PÉQUIGNAT

Aimer, obéir, mourir, c’est leur histoire. Détester, désobéir, mourir, ce fut la mienne. La conclusion est identique, sur des prémisses diverses. Les historiens s’y retrouvent-ils ?

JACQUES-SIGISMOND

Pas plus que toi. Avant de savoir pourquoi l’on meurt, il faudrait savoir pourquoi l’on vit, et là-dessus, personne ne s’entend. Mais les mille façons de gouverner, personne ne les ignore. Aussi les peuples marchent-ils les uns contre les autres pour se persuader la pureté de leurs intentions, la bonté de leurs armes et l’excellence de leur politique. Ils ne voient plus très clair dans leur histoire, comment voudrais-tu qu’ils y voient davantage dans la nôtre ? Aussi, Pierre Péquignat, tu auras tort, suivant les temps, et tu auras raison. La mode est à la manière forte, aujourd’hui : c’est donc moi qui l’emporte, Jacques-Sigismond de Reinach, Evêque de Bâle, Prince du Saint Empire, et M. de Reynold me donne l’absolution : « C’est là le premier devoir d’un gouvernement ; quand le peuple a tort, il faut savoir gouverner contre le peuple même, sinon la loi n’a plus de raison de subsister. » Le peuple, c’était toi. Mais tu auras ta revanche, un jour ou l’autre, quand la démocratie ressuscitera toutes les idoles pour avoir quelqu’un à qui sourire.

PIERRE PÉQUIGNAT

Il reste, quand même, que je suis mort.

JACQUES-SIGISMOND

Et tu te sauveras toujours par là, Pierre Péquignat, et en tout temps. On peut toujours donner sa vie pour son pays. « *Decorum est pro patria mori* » : c’est un exemple de la Grammaire latine ; c’est aussi la seule illustration de la grammaire civique, et son seul poème.

PIERRE PÉQUIGNAT

Qu'ai-je fait, sinon dans le doute, ne pas m'abstenir ? Savais-je ce qui était le bien ou le mal, pour ce pays ? J'ignorais, mais j'ai pris parti, et que mon parti était le bon, je l'ai fait croire aux autres. « Et le secret de le faire croire consiste dans une mort si bien conduite, parée d'une telle injustice, qu'elle obscurcisse le soleil et déconcerte la nature. Qu'est-ce qu'il y a de plus redoutable que d'en faire une sorte de chef-d'œuvre ?... La vie ne peut pas se défendre contre ces immortelles agonies. Elle imagine invinciblement que le plus beau de la tragédie commence après le dernier mot du dernier vers... »

JACQUES-SIGISMOND

Ton ultime travail, et le plus rude, sera d'enseigner tes concitoyens à penser. Regarde-les encore, plongés devant ton agonie, dans une extase incohérente. L'autorité même te fait fête du haut de ce perron, d'où tombait, il y a deux cents ans, ta sentence de mort. Moi, j'étais pour la justice, et je l'ai dit. Toi, tu étais pour la liberté, contre l'ordre, et tu l'as prouvé. Tu as peut-être eu tort de te révolter, mais tu as eu raison de mourir. Ceci rachète bien cela. Aujourd'hui, ils ne savent plus ce que c'est que la justice. Ils ne comprennent plus rien à ton énigme. Leur admiration est hors du temps.

PIERRE PÉQUIGNAT

Nous qui vîmes clair en nous-mêmes, avons-nous pu nous rejoindre davantage, Votre Altesse ? Nous avons été deux hommes d'absolu. Vous étiez, absolument, pour la justice. Je fus, absolument, pour une liberté. Sur quelque feu qu'on fit cuire le problème, il n'y avait pas apparence que nous pussions jamais nous entendre. Aussi mon procès reste-t-il ouvert.

JACQUES-SIGISMOND

(proclamant :) Le procès de Pierre Péquignat reste ouvert.

PIERRE PÉQUIGNAT

(id.) Tous les procès de tous les Péquignats restent ouverts.

III

Le point de vue de Fridolin Lion

Le 31 octobre 1740, on exécuta Pierre Péquignat avec ses deux compagnons, Jean-Pierre Riat et Fridolin Lion.

Les historiens.

On dirait vraiment que je n'ai rien eu à faire dans cette affaire. A les entendre, aujourd'hui, 31 octobre 1940, deux cents ans après, c'est exactement comme si tout s'était passé sans moi, Fridolin Lion, dit Fideloz, commis de Cœuve. Pourtant, prenez la peine de relire le Jugement : « *Fridolin Lion à être conduit au même lieu du Suplice, où il aura la Tête tranchée ; ce fait, la main droite coupée, pour être exposée sur les mêmes fourches patibulaires, avec sa Tête, la Face tournée vers Cœuve, et son cadavre enfoncé sous les mêmes dites fourches* » Quatre jours après, le bourreau suivait ce programme point par point, avec ce petit air de supériorité qui rend la justice si difficile à supporter, pour les condamnés. On me trancha la tête, on me coupa la main droite, et l'une et l'autre furent piquées aux fourches, comme prévu, ma face tournée vers Cœuve.

Il s'est agi peut-être trop directement de ma personne pour qu'il me soit séant de donner mon avis. Cependant l'opinion générale fut, comme on disait de mon temps, que ce fut de l'ouvrage bien faite. Le bourreau n'avait pas perdu son temps : il en coûta au Prince 33 livres de Bâle. Et si j'ai laissé ma peau dans cette aventure, n'était-ce pas aussi, il me semble, pour abattre la tyrannie, comme disait Choullat, pour défendre le peuple, pour sauvegarder les prérogatives et les libertés du peuple ? Parce que j'y croyais à nos droits et à nos franchises, tout comme un autre, et même plus qu'un autre, puisqu'il y en eut trois d'exécutés, et qu'un de ces trois-là, c'est moi. C'est pourquoi je ne crois pas sortir des bornes de la plus stricte humilité en me disant que j'ai peut-être droit, moi aussi, à une infime parcelle de votre attention.

J'avais quarante ans, quand tout cela est arrivé. Mon signalement, dressé par la Chancellerie même de S. A., a été fait, je dois le dire, avec cette amusante précision qui contente toujours mon esprit, amoureux de pittoresque : « ...petit de taille, a les yeux bruns et de grands sourcils bruns, les cheveux bruns tirant un peu sur le noir ; porte un habit bleu-gris mélangé, avec de grands boutons de même étoffe ; est de ces temps-ci accompagné d'un grand chien. »

On n'a oublié qu'une chose, c'est mon fusil. Je portais toujours un fusil.

Voilà le document de base pour mes futurs historiens, avec, naturellement, l'autre texte, capital celui-là (on doute si cette exécrable plaisanterie n'est pas l'œuvre de quelque « craichie » !) celui du Jugement, qu'on vient de relire. Petit de taille, c'est entendu, mais musclé. Sourcils qui se rejoignent : on sait que c'est le signe de la jalousie : « Lion jaloux de l'indépendance », c'était ma devise. Et ce pauvre costume bleu-gris, c'était Ursule, ma femme, une Crelier de Bure, qui me l'avait choisi à Montbéliard, un jour que nous y étions allés vendre nos cotons, juste avant de partir pour Berne avec Péquignat. Et l'habit me plaisait, à cause des boutons, qui me faisaient ressembler à un garde du prince. Mais je disais bien à Ursule que ce bleu, ça ne serait pas pratique, et que je ne porterais ce costume qu'à peine deux mois de printemps, elle n'a rien voulu entendre. C'était pourtant une bonne femme, Ursule, mais elle eut toujours le poing assez prompt et jamais le caractère si facile que j'allasse jusqu'à m'opposer à ses désirs. J'ai donc porté mon habit bleu-gris deux mois de printemps, mais aussi deux mois d'été et deux mois d'automne — les six mois du procès — jusqu'au jour de l'exécution. Mais quand j'ai vu qu'Ursule, de son côté, avait été condamnée pour son entêtement et sa mauvaise langue à « être appliquée au carcan de la Ville pendant l'espace d'une heure, ayant une poignée de verges sur les épaules ; ce fait, à être conduite par l'exécuteur de la haute justice par les rues et carrefours accoutumés », je n'ai pas pu m'empêcher de penser que la justice n'est pas perdue pour tout le monde.

Pour en revenir à moi, je vous prie de me dire si, pendant les dix années qu'ont duré les Troubles, j'ai jamais ménagé et mon temps et ma peine pour sauver la cause populaire. Est-ce que je n'ai pas été commis, « contre la disposition expresse des mandements » ; est-ce que je n'ai pas « assisté aux conventicules et assemblées illicites ; n'ai-je pas tenu quelques-unes de ces réunions dans ma maison ; n'ai-je pas « porté la parole dans les Assemblées et approuvé *un des premiers* (c'est moi qui souligne) les résolutions séditieuses qui s'y sont prises » ; n'ai-je pas « établi des Gardes pour ma personne et pour ma Mairie », « fait séquestrer les Tailles », « fait sonner le tocsin » ; n'ai-je pas « assisté avec armes à la saisie et enlèvement violent des quatre bœufs du Lieutenant Mahon : Fait en outre saisir ses chevaux, chariots, vaches et grains, contre le dispositif de la Sentence du 3. Août et du Protectoire du 26. Novembre 1735 », contre lequel n'ai-je pas ensuite « protesté » ? Après tout cela, il me semble un peu ridicule d'avoir osé me traiter de « traître et faussaire », comme on l'a fait, sous prétexte que la réponse de LL. EE., que je rapportais de Berne, à la suite d'une

ambassade, n'était pas munie du grand scel de la République. Est-ce que c'est mieux allé, je vous le demande, trois mois plus tard, quand Péquignat lui-même nous accompagna ? Est-ce qu'on pensait encore à rapporter le grand scel de la République, quand LL. EE. nous eurent donné vingt-quatre heures pour déguerpir de leur capitale ? Mais, à ce qu'il me semble, on n'a jamais rien reproché à Péquignat. Ça ne me paraît pas très juste.

Diable d'homme, ce Péquignat ! On ne sait comme il a fait : il a couru pendant dix ans au-devant de la victoire pour être vaincu. C'est sans doute d'un beau sentiment, mais il faut bien reconnaître qu'il ne l'a pas fait exprès, et que s'il eut du style, ce fut, somme toute, malgré lui. Quoi qu'il en soit, il est seul à avoir assumé toute la vertu héroïque de la révolte, et si nous l'avons soutenu, ce ne fut que pour lui servir de socle. Mais le moyen, dans un habit couleur pervenche, de tenir un rôle de tragédie ? De mélodrame, tout au plus.

Il faut bien le dire, Péquignat a été le seul à vaincre l'éénigme. Pour moi, le destin m'a conduit par le bout du nez, tout comme Ursule. Et j'ai l'air de quoi, je vous le demande, avec cette mort qui n'illustre rien du tout ? C'était lui le chef, c'est entendu. On l'a écartelé entre quatre chevaux, c'est entendu. On a exposé ses bras et ses jambes sur quatre poteaux, à l'entrée des quatre Mairies d'Ajoie, c'est entendu. Mais est-ce qu'on ne m'a pas coupé la tête ? Est-ce qu'on ne m'a pas coupé la main droite ? Est-ce qu'on ne m'a pas enfoï (avec un tréma sur l'u, ce qui est un signe bien authentique) sous « les mêmes dites fourches » patibulaires ? Alors, véritablement, je ne vois pas pourquoi vous ne parlez plus que de lui. Encore une fois, ça ne me paraît pas très juste.

Au fond, le seul qui ait vu clair, dans tout ce drame, c'est ce paysan de Vendlincourt qui, ce fameux 31, se tenait au pied de l'échafaud, avec son fils et sa fille. L'anecdote est dans tous les historiens, mais j'en garantis l'authenticité. J'y étais, et on n'oublie pas ces choses-là. J'avais déjà vu ce brave homme et lui me connaissait un peu, surtout, je pense, de réputation. Toujours est-il, qu'alors qu'il ne me restait plus qu'une seconde à vivre, le temps que le bourreau abaissât son glaive, je vis cet étonnant vieillard frapper ses enfants au visage en leur disant : « *Souvenez-vous de Frideloz* ». J'en suis sûr. Il leur a dit, je l'entends encore : « *Souvenez-vous de Frideloz. Sou-ve-nez-vous-de-Fri-de-loz.* » Et vous, vous ne vous souvenez que de Péquignat, que le « matan le tuè. »

C'est pourquoi moi, Fridolin Lion, dit Frideloz, commis de Cœuve, je proteste.